

Rentrée - Février 2025

Antenne de Souillac

Adresse : Rue Dr. Sauzier - Tel. : 625 8271

Courriel : antennes.afim@gmail.com / Site web : www.afmaurice.org /   

**Inscriptions du 28 novembre 2024 au 31 janvier 2025 de 10h00 à midi et de 12h30 à 15h30
(Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi)
et de 8h à 14h (samedi)
Fermée les mercredis**

Préparation au concours Primaire, Test d'aptitude & Préparation au secondaire de l'Alliance Française –

(Formulaire à être complété par le Responsable légal)

Nom de l'enfant: Sexe: M () F ()
Prénom: Date de naissance :/...../.....
Adresse:
Ville : Collège Fréquenté :
Téléphone: Domicile:.....Bureau:Portable:
Courriel:..... (Obligatoire)

A noter que les frais d'examens ne sont pas inclus dans le tarif

Important : Pour assurer la tenue d'un cours, un nombre minimum de participants est requis.

Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter une classe si ce critère n'est pas rempli.

Cours sélectionné(s) (une fois par semaine)

COURS	HORAIRE
Préparation au concours primaire (Grade 5) 75 heures Rs 12,000	Samedi : 10H00 à 12H00 <input type="checkbox"/>
Test d'aptitude (Grade 6) 60 heures Rs 9,600	Samedi : 08H00 à 10H00 <input type="checkbox"/>
Classe de sixième (Grade 7) 40 heures - Rs 5,000	Jeudi : 15H30 à 17H30 <input type="checkbox"/>
Classe de cinquième (Grade 8) 43 heures - Rs 6,600	Jeudi : 15H30 à 17H30 <input type="checkbox"/>
Classe de Quatrième (Grade 9) 43 heures - Rs 6,800	Vendredi : 15H30 à 17H30 <input type="checkbox"/>
Abonnement bibliothèque Durée : 1 ans Rs 300 <input type="checkbox"/>	



**Alliance française
Ile Maurice**

Conditions d'inscription : La participation à un cours ne devient effective qu'après le versement de l'intégralité des frais de scolarité. Il est à noter que si le nombre requis pour l'ouverture d'une session n'est pas atteint, le centre sera dans l'obligation d'annuler le cours.

Il est à noter que :

Annulation de dossier par les parents : Si l'annulation intervient **avant le début de la session de cours**, il sera retenu **Rs 500** de frais de dossier au moment du remboursement des frais engagés. **AUCUN REMBOURSEMENT NE PEUT ETRE ACCORDE APRES LE COMMENCEMENT D'UNE SESSION DE COURS (2 classes).**

1. L'inscription aux cours de l'Alliance Française, implique l'adhésion pleine et complète aux règlements.
2. L'étudiant mineur est sous la responsabilité de l'Alliance Française durant les heures de cours uniquement et ne doit pas rentrer dans les salles de cours tant que l'enseignant n'y est pas. Avant et après les heures de classe, les parents sont responsables de leur(s) enfant(s).
3. La dégradation ou la détérioration du matériel de l'Alliance Française par un élève entraînera l'exclusion immédiate de celui-ci, et une demande de dédommagement sera présentée aux parents pour les mineurs ou à l'étudiant.
4. L'Alliance Française est un centre de formation. Il est demandé à chaque étudiant de respecter le silence lors de ses déplacements dans les locaux de l'Alliance Française.
5. Il est rappelé qu'un élève inscrit se doit d'être ponctuel et assidu aux cours.
6. Les étudiants ne sont pas autorisés à manger dans les salles de classe. De plus il est aussi interdit de fumer dans les locaux.
7. L'inscription aux cours n'entraîne pas une adhésion systématique à la bibliothèque. Il est cependant conseillé aux parents de faire le nécessaire pour que l'enfant puisse s'abonner à la bibliothèque.

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

Cyclone - Alerte 1		Veille de fortes pluies
les cours sont maintenus		l'Alliance Française peut décider de suspendre ou d'annuler les cours si les conditions climatiques sont jugées dangereuses.
Cyclone - Alerte 2		Fortes pluies / pluies torrentielles
tous les cours sont annulés		En cas de fortes pluies et si le Ministère décide de fermer les écoles, les cours en présentiel seront annulés à l'Alliance Française et une transition vers les cours en ligne sera effectuée (cycles secondaire & adultes) .
Cyclone - Alerte 3		
tous les cours sont annulés		

Je soussigné(e)responsable légal(e) de l'enfant

..... souhaite son inscription à l'un des cours

au recto. Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements.

Signature : Date.....

Mode de paiement Reçu No. en date du

Paiement par transfert bancaire (réf)

Banque : Mauritius Commercial Bank Adresse : Route
Royale

Bell Village
Ile Maurice

N° de compte : 000130033286

IBAN : MU80MCBL091300000033286000MUR

Swift Code : MCBLMUMU

Renseignements et inscriptions : 1, rue Victor Hugo, Bell Village,

Téléphone : 212 2949 - Télécopie : 212 28 12

Courriel : cours.afim@gmail.com / Site web : www.afmaurice.org   